

POURQUOI ET COMMENT AMENAGER LE TERRITOIRE FRANÇAIS ?

Introduction

L'aménagement du territoire est en partie une spécificité française : il est la traduction sur le territoire d'une volonté politique, celle de la justice territoriale ou d'une forme d'égalité entre les territoires

Il s'agit de traduire dans l'espace un des principes de la République : l'égalité, conçue comme l'égalité de traitement de tous les citoyens, quel que soit le lieu où ils résident en France métropolitaine et outre-mer

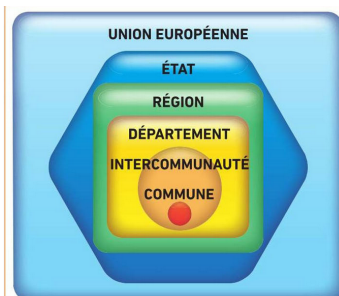
Cependant aujourd'hui, cette volonté est mise à mal par le processus de mondialisation qui tend à creuser les écarts entre les territoires entre des territoires intégrés et dynamiques et des territoires périphériques ou marginalisés et en difficulté

Comment l'aménagement du territoire peut-il agir sur les inégalités entre les territoires ?

I. L'aménagement du territoire : des mesures pour répondre aux disparités territoriales

A. Qu'est-ce que l'aménagement du territoire ?

Définition + acteurs et échelles



Différentes échelles : national, régional, local

B. Quelles sont les finalités de l'aménagement du territoire ?

- L'Ancien Régime

Cf : Louis XIV :

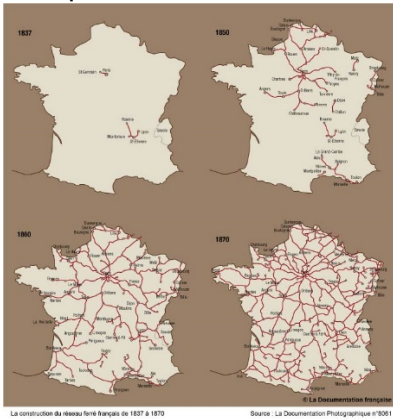
Places royales dans les villes, fortifications aux frontières avec Vauban

Vauban : aménage un ensemble de forts pour militariser et consolider les frontières surtout du Nord et de l'Est de la France

Politique d'aménagement qui se poursuit au XVIII^e avec notamment l'amélioration du réseau routier

Ex : temps Paris-Marseille réduit à 7 jours de diligence en 1780 alors qu'il en fallait 12 en 1765

- La Révolution et le XIX^e - jusqu'au 1^{er} XX^e siècle
 Rupture avec l'Ancien Régime : principe d'égalité mais persistance de la centralisation parisienne
 Exemple : réseaux de chemin de fer « en étoile », centré sur Paris



- Après - Seconde guerre mondiale :

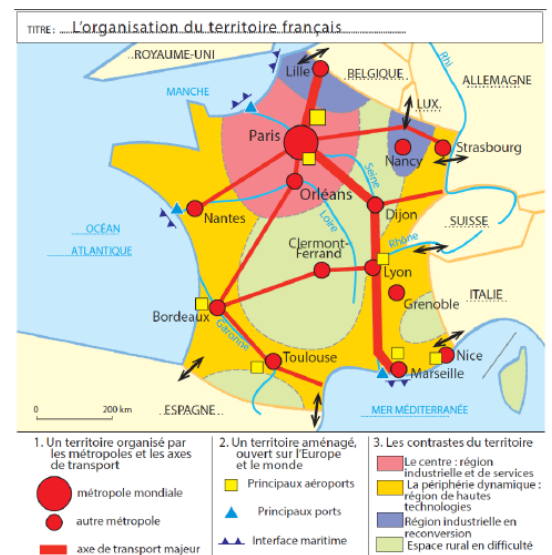
âge d'or de la politique étatique d'aménagement du territoire : reconstruction puis volonté de rééquilibrage Paris /Province, création de la DATAR.

- Aujourd'hui : des objectifs parfois contradictoires

- **Equité versus compétitivité**
 - Renforcer la compétitivité des territoires
 - Améliorer l'accessibilité et assurer la justice territoriale
- **Assurer un développement durable des territoires**
 - Avec des tensions et des contradictions entre ces objectifs
 - ex : LGV : effet TGV / effet tunnel / impact environnemental

C. Quelles sont les inégalités territoriales en France ?

1. La domination des métropoles et des interfaces accentuée par la mondialisation et l'intégration européenne

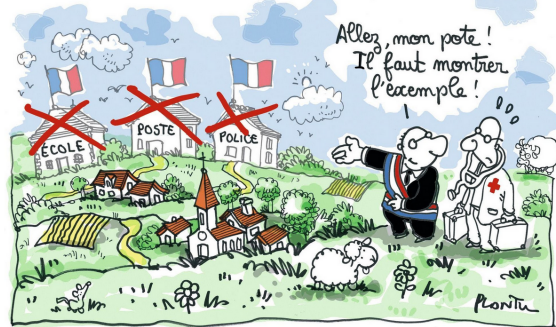


2. Des contrastes spatiaux à plusieurs échelles

- A l'échelle régionale : des espaces délaissés voire marginalisés par la mondialisation
- A l'échelle locale : des aires urbaines fragmentées

3. Un accès aux services inégal selon les territoires

Déserts médicaux



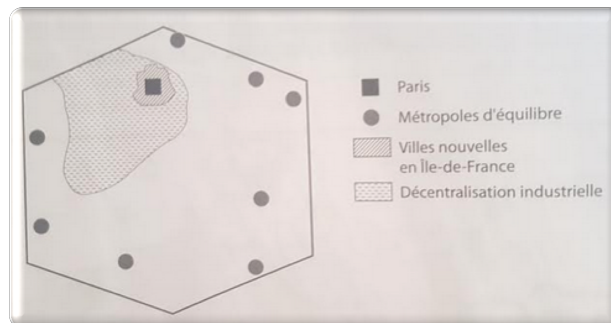
Transition : dans le même temps, les acteurs de l'aménagement se sont diversifiés et agissent à différentes échelles

II. L'aménagement du territoire : des actions menées par plusieurs acteurs à différentes échelles

A. L'Etat : un rôle majeur pendant les Trente Glorieuses

1. Politique de rééquilibrage du territoire

Schéma : métropoles d'équilibre, décentralisation industrielle, villes nouvelles



2. Construction de grands équipements

Ex : Viaduc de Millau : maillon manquant Nord /Sud, ouvrage d'art qui permet une revitalisation rurale

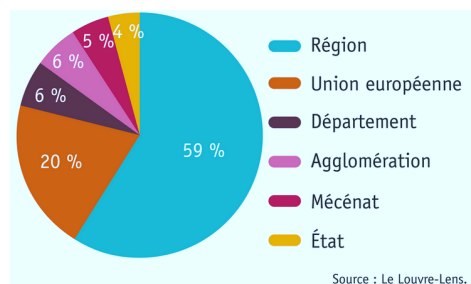


Transition : désengagement de l'Etat et émergence de nouveaux acteurs : les collectivités locales qui prennent davantage en compte les spécificités territoriales et l'UE qui se substituent en partie à l'Etat aménageur

B. Les collectivités locales et l'Union Européenne : des compétences accrues

- 1. Les lois de décentralisation**
- 2. La construction européenne**

Ex : Le Louvre Lens : la Région Hauts de France et L'Union européenne aménageurs



C. La montée en puissance des acteurs privés

- 1. Les citoyens (Budget participatif...) et les associations environnementales, les agriculteurs...**
Ex : abandon du projet de construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes
- 2. Les entreprises / mondialisation**
Ex : projet *Europacity* porté par Auchan et Wanda annulé en 2019

Conclusion :

Quelle est l'organisation du territoire aujourd'hui en France ?

C'est le résultat des politiques menées, de l'histoire politique et économique française mais aussi des effets de la mondialisation dans laquelle les territoires cherchent à être compétitifs et attractifs.

On constate l'atténuation de certains déséquilibres mais aussi le maintien voire renforcement d'autres (rappel du croquis)

Qu'est-ce qu'aménager aujourd'hui ?

Aménager le territoire est un enjeu démocratique : la multiplicité des enjeux et des acteurs crée des débats voire des conflits mais ces confrontations sont nécessaires en démocratie : il s'agit d'exprimer des points de vue différents pour aboutir à des choix éclairés, dans l'intérêt collectif.

Aménager le territoire c'est aussi se projeter dans l'avenir et prévoir pour programmer des réponses : définir un projet pour la France de demain, intégrée dans l'Europe et le monde mais sans renier ses principes essentiels : la liberté, l'égalité et la fraternité.

Annexes

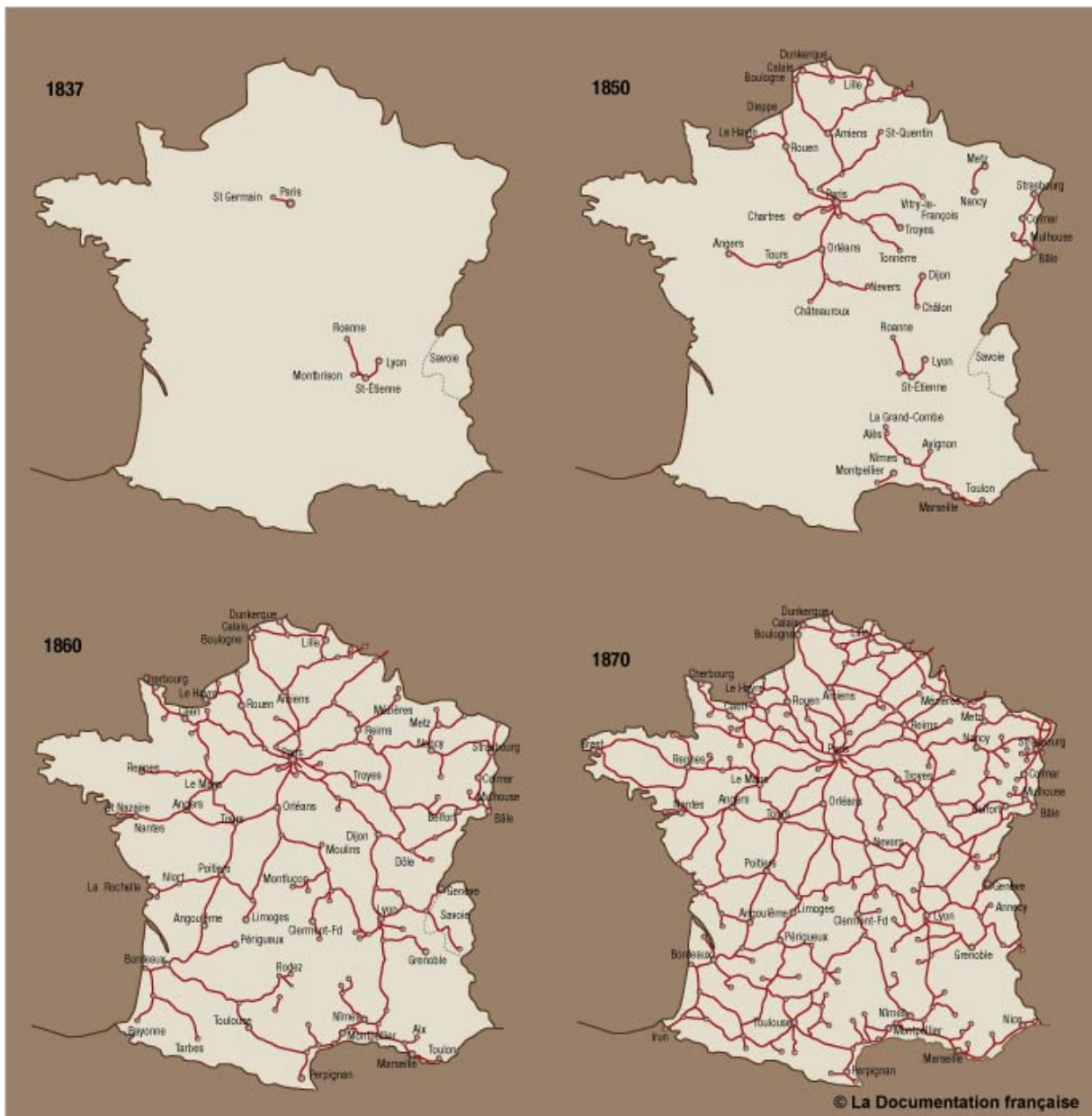
Les territoires de l'Union Européenne



Canal Rhin-Main-Danube



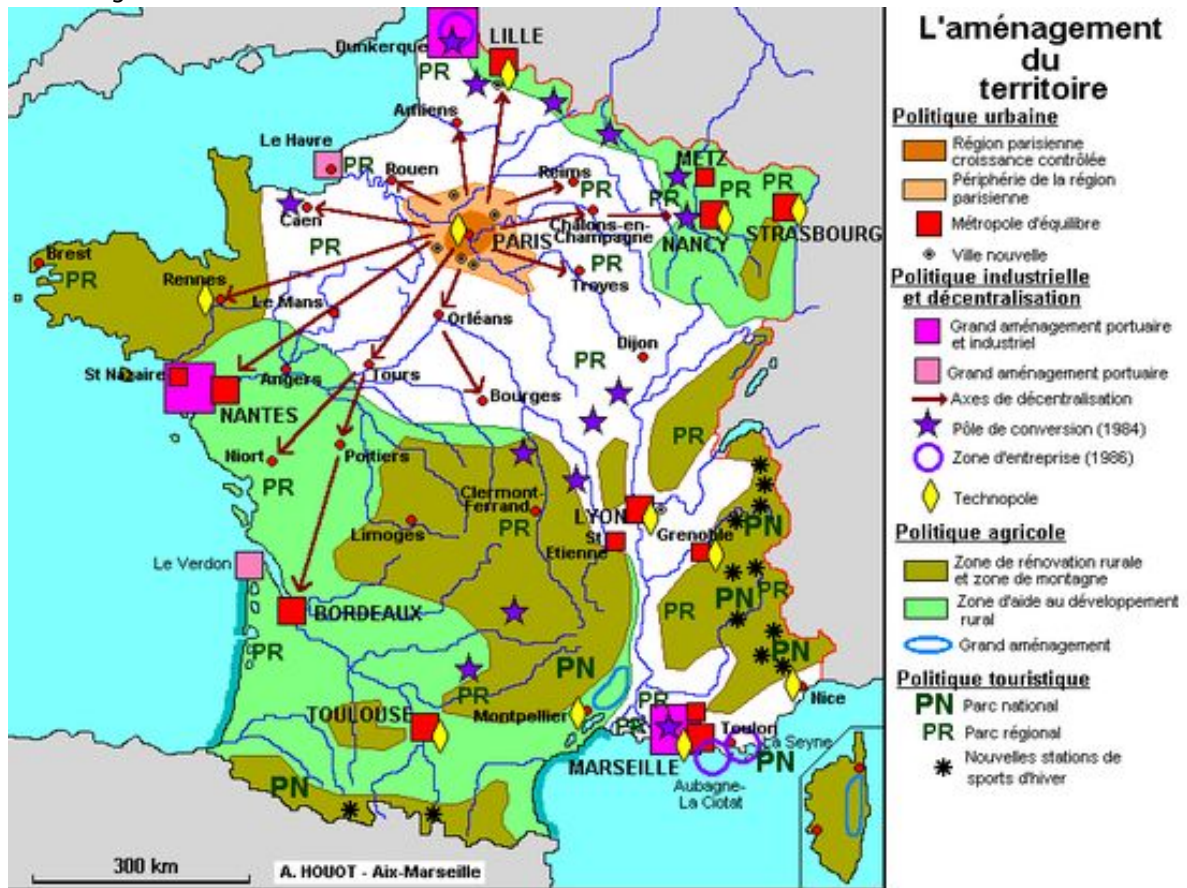
Le réseau de chemin de fer français (1837-1870)



La construction du réseau ferré français de 1837 à 1870

Source : La Documentation Photographique n°8061

L'aménagement du territoire



MANCHE

Océan Atlantique

MER MÉDITERRANÉE

Voies navigables confiées à VNF

- canaux et rivières
- Gabarit supérieur à 38,50m (250t.)
- Gabarit à 38,50m (250t.)
- Gabarit inférieur à 38,50m (250t.)
- Gabarit inférieur à 38,50m (250t.) navigable par tronçon
- Non navigable

Voies non confiées à VNF

- Voies navigables non VNF
- Canaux déclassés

Point de vente vignette fluviale

Principale ville fluviale

Musée de la voie d'eau

Ouvrage remarquable

Port de plaisance

Mise à jour 07/2008 VNF/Dcom/Dem

